

BIBLIOTHEQUE DES ARTS ET METIERS

CONDITIONS D'UTILISATION



INSCRIPTION



1. L'inscription des élèves et des enseignants de l'Ecole Professionnelle Artisanale et Industrielle et de l'Ecole Professionnelle Commerciale est automatique.
2. L'inscription de personnes extérieures aux écoles professionnelles se fait sur présentation d'une carte d'identité.

PRÊT GRATUIT

Le prêt est gratuit, sur présentation de la carte d'élève, d'enseignant ou une carte d'identité



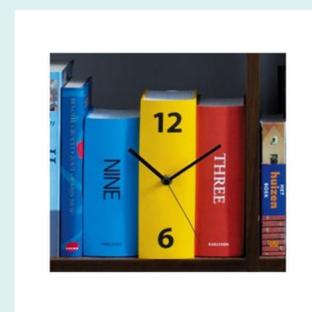
NOMBRE DE DOCUMENTS



Le nombre de documents n'est pas limité. Nous faisons appel au bon sens des lecteurs et au respect des délais de prêt.

DURÉE DE PRÊT

Livres (romans, documentaires, bandes dessinées, mangas) : 4 semaines
Périodiques et journaux : 2 semaines
Il n'est pas possible d'emprunter le dernier numéro des périodiques.
Passé le délai de prêt, les ouvrages non rendus font l'objet d'une procédure de rappel



RAPPELS



- :
- 1er rappel : Fr. 2.- (pour les élèves et enseignants des EP, par mail sur adresse edufr.ch)
 - 2ème rappel : Fr. 4.- (pour les élèves et enseignants des EP, par mail sur adresse edufr.ch)
 - 3ème rappel : Fr. 6.- (pour les élèves et enseignants des EP, par mail sur adresse edufr.ch)
 - 4ème rappel : les livres sont facturés et le lecteur est exclu du prêt (envoi par poste)
 - 5ème rappel : mise en poursuite

PROLONGATIONS



Possibilité de prolonger la durée de prêt 3 fois, à la condition que les documents ne soient pas réservés par quelqu'un d'autre.

LIVRES PERDUS OU DÉTÉRIORÉS

Facturés au prix d'achat + frais de remplacement



:

La bibliothèque ne possède pas de livres pour enfants et le prêt aux jeunes de moins de 15 ans n'est pas autorisé

ZONE CALME , SANS PIQUE-NIQUE

La bibliothèque est un espace de travail et de détente. Merci de parler à voix basse, de mettre vos téléphones en mode silencieux et de manger à l'extérieur de la bibliothèque



RESTRICTIONS DE PRÊT

Certains journaux comme les quotidiens sont à consulter sur place (consultables 3 semaines, pas de prêt)
Certains documents ne sont consultables que sur place
Certains documents ont des conditions de prêt particulières

